

Du danger de mettre ensemble des garçons et des filles à l'école...

Et s'ils jouaient à touche-pipi, au risque de devoir payer à prix d'or la réfection d'un hymen, plus tard ? Et si les garçons découvraient que les filles sont plus scolaires et donc meilleures qu'eux, au risque de produire un tel traumatisme que les garçons décideraient de se mettre complètement en échec ? Et si les filles continuaient à prétendre exercer les mêmes activités et les mêmes métiers que les garçons, au risque de remettre en question leur virilité ? Et si les seins naissants des filles troublaient les adolescents et les empêchaient de s'intéresser aux propos de leurs professeurs, au risque même de susciter des pulsions de viol ? Et si les femmes continuaient à se croire les égales des hommes et refusaient de rentrer à la maison pour faire ce que Dame Nature leur impose : procréer, éduquer et assurer le repos du guerrier, au risque de ne pas voir de sitôt le chômage et la délinquance se résorber ?

Vision d'un monde disparu à jamais, croyez-vous ? Pas du tout. L'heure est grave, au contraire. Un projet de loi sur les discriminations vient d'être adopté, qui précise que n'est pas discriminatoire « l'organisation d'enseignements par regroupement des élèves en fonction de leur sexe »(1). Un pavé dans la mare ? Non, un gouffre dans lequel vont s'engouffrer, n'en doutons pas, tous les fondamentalistes, tous les misogynes et tous ceux qui voudraient bien que les femmes restent à l'écart, sous une burqa ou à la maison, c'est-à-dire les partisans de l'extrême-droite, catholique de préférence, les islamo-gauchistes, et les idiots utiles de gauche et de droite qui suivent ces derniers.

Je les vois déjà, je les entends déjà, préparant leurs demandes : puisque le voile est interdit à l'école, il suffira

que les garçons soient séparés des filles pendant les cours pour que celles-ci ne commettent pas le crime suprême d'être vues en cheveux ; très bientôt, sous couvert de prescriptions religieuses, il faudra que les cours d'Education Physique et de natation ne soient plus mixtes ; très bientôt les cours et programmes de biologie devront être ségrégationnistes : il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes, qu'une femme connaisse son corps et la sexualité...

En face, je les vois déjà, je les entends déjà, préparant leurs demandes, pour qu'enfin la femme retrouve le rôle inférieur auquel elle n'aurait jamais dû échapper : des cours de cuisine et de couture pour les unes, d'informatique et de mécanique pour les autres ? Des cours de maths séparés car filles et garçons n'auraient pas la même approche, le même fonctionnement intellectuel ?

Le paradoxe, c'est que cette loi, qui est censée lutter contre les discriminations, va en créer d'énormes, toutes, forcément, aux dépens des filles. Les mythes d'Eve et Pandore résistent, malgré les avancées des sciences, malgré les avancées de l'Education et l'évolution de la société. Ainsi, en plein début du XXI^e siècle, dans la patrie de 1789 et des Lumières, on remet en question le principe de l'égalité homme-femme qui suppose égalité de traitement, égalité d'enseignement. (2)

La secrétaire d'Etat prétend que Bruxelles a imposé à tous les pays européens de transposer en droit national ses directives en matière de discrimination. Or, celles-ci, a priori, concernaient les biens et les services et non l'éducation, secteur échappant jusqu'à présent au droit communautaire... Par contre, dans l'entourage de Xavier Darcos, on allègue des raisons très peu laïques et très peu républicaines : «Sans cet alinéa, la loi, qui est la transposition de directives européennes, aurait donné la possibilité à certains de contester les cas de non-mixité qui existent dans l'enseignement.

Certaines écoles privées auraient pu être mises en difficulté. Nous avons simplement voulu préserver le statu quo.» C.Q.F.D. Ainsi, une fois de plus, assiste-t-on à un tour de passe-passe

: sous prétexte que Bruxelles veut des lois anti-discrimination, les lobbies communautaristes en profitent pour faire inscrire dans la loi des articles qui les arrangent. A qui profite le crime ? Aux écoles catholiques et musulmanes, bien sûr ! Pour que certaines écoles privées continuent de fonctionner sans respecter la mixité, on prend le risque de faire exploser le service public et de mettre en danger l'égalité républicaine !!!

A quel jeu le gouvernement joue-t-il ? A quel jeu les sénateurs et députés qui ont accepté de voter cette loi jouent-ils ? Et à quel jeu l'opposition qu'on n'a pas entendue du tout sur le sujet joue-t-elle ? Il est vrai que lorsqu'une Martine Aubry accepte des horaires réservés aux femmes dans les piscines... il n'y a plus grand-chose à dire !

Christine Tasin

<http://christinetasin.over-blog.fr>

(1) <http://www.liberation.fr/actualite/societe/327545.FR.php>

(2)

<http://www.rue89.com/2008/05/19/ecole-separer-filles-et-garcons-cest-de-nouveau-possible>